



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 27 avril 2009***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

**D - 20090192**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

## ***Organisation de l'exposition sculptures en ville. Autorisation.***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 7 ans, la Ville de Bordeaux s'est engagée à soutenir la création contemporaine et à promouvoir la diversité artistique et culturelle.

Forte du succès mérité de l'exposition des œuvres de Bernar Venet présentée dans les espaces urbains pendant l'été 2007, la Ville a décidé de reconduire le même type d'opération et d'accueillir de mai à août 2009, en différents lieux extérieurs, une exposition de sculptures monumentales réalisées par des artistes bordelais.

Après validation du principe de ce projet d'exposition en comité des animations, 12 artistes ont été sélectionnés sur dossier par un Comité d'experts ; Fabienne Alexandre, Chargée des Arts plastiques au Conseil général de Gironde, Claire Jacquet, Directrice du Frac Collection Aquitaine, et Bertrand Fleury, Conseiller aux Arts plastiques de la DRAC Aquitaine, ont accepté d'assumer cette sélection, indexée sur la qualité des œuvres mais aussi sur la cohérence de leur présentation dans les sites choisis.

Les artistes et les lieux retenus sont les suivants :

- Christophe CONAN, Cour de la Mairie de Bordeaux
- Oriane DANIEL, Place de la Bourse
- Dalila Dalléas propose des performances
- Frank DENON dans le Jardin des Lumières
- Joseph DA SILVA à la Cité Mondiale
- Romain DI VOZZO au Parc Serré
- NES aux Allées de Serr
- Emmanuel PENOUTY au Jardin public
- Guillaume RENOU dans les jardins de la Mairie de Bordeaux
- Sandrine SAIAH dans la cour du Musée des Arts décoratifs
- Laurent VALERA au Jardin public
- Francis VIGUERA au Jardin botanique.

En accord avec les artistes, la Ville de Bordeaux, au travers de sa Direction générale des Affaires culturelles et avec l'appui des services concernés, prend en charge le transport des œuvres, leur installation, le démontage, l'assurance, le contrôle sécurité des installations, la communication de la manifestation et la facilitation des relations avec des mécènes potentiels.

Conformément à la législation, la Ville prévoit de verser à chaque artiste sélectionné une indemnité d'un montant de 1000 euros (mille euros), correspondant au droit de monstration de l'oeuvre.

Enfin, en matière de communication, les opérations suivantes sont prévue :

- un affichage sur le réseau Muppy Senior
- un plan guide de l'exposition
- un catalogue, confié à l'association ZEBRA 3.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- réaliser les différentes actions citées ci-dessus
- engager les dépenses correspondantes

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Dominique DUCASSOU**  
**Adjoint au Maire**